

NOUVELLES RELIGIEUSES.

JAPON

Les catholiques japonais font de grands préparatifs en vue de célébrer dignement le concile que le Saint-Siège a décrété pour le courant du mois de mars 1890. Ce concile, entièrement national, se composera de tous les délégués et vicaires apostoliques et des missionnaires résidant au Japon.

Le mikado et le gouvernement japonais ont donné leur entière adhésion et ont accordé toutes les permissions pour l'organisation du concile, où ils se proposent de soulever la question d'introduire officiellement la religion chrétienne comme religion d'État. L'empereur a témoigné le désir de donner le plus de facilités possibles aux représentants du christianisme, qu'il considère comme les plus puissants apôtres du progrès et de la civilisation.

Bien des pays catholiques ont à leur tête des gouvernements qui ne voudraient pas en faire autant.

PORTUGAL

S. Em. le Cardinal-Patriarche de Lisbonne vient de publier une lettre pastorale, dans laquelle il proteste vivement contre l'érection du monument à l'apostat Bruno. En même temps, Son Eminence a pris occasion de ce nouvel attentat à la foi, pour condamner les sectes maçonniques qui travaillent si perfidement à déchristianiser les peuples.

Par cet acte, l'éminent Patriarche de Lisbonne a courageusement rompu le silence que le gouvernement du Portugal voulait imposer aux évêques de ce pays, au sujet de l'encyclique *Humani generis*.

Aussi ne faut-il pas s'étonner si un communiqué officiel, paru dans le *Diário de Governo*, blâme l'éminent Cardinal pour avoir condamné la franc-maçonnerie, de même que ce blâme avait été infligé, pour ce motif, aux évêques de Gaarda, d'Angora et de Goa.

NECROLOGIE

Nous avons le regret d'annoncer la mort de M. l'abbé Guertin (Jean-Nesi), décédé le 9 du mois courant, à l'âge de 74 ans.

Né à Nicolet, le 24 décembre 1815, M. Guertin, après avoir terminé son cours de théologie, fut ordonné à Québec, le 27 décembre 1840, et nommé vicaire à Nicolet, sa paroisse natale. En 1846,